

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit **Acide o-toluïque**

Code du produit A13856

No CAS:

118-90-1

Numéro CE:

204-284-9

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Utilisation identifiée: SU24 Recherche scientifique et développement

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Alfa Aesar, A Johnson Matthey Company

Johnson Matthey Catalog Company, Inc.

30 Bond Street

Ward Hill, MA 01835-8099

Tel: 800-343-0660

Fax: 800-322-4757

Email: tech@alfa.com

www.alfa.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit.

Numéro d'appel d'urgence:

Pendant les heures normales de travail, informer le Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement. En dehors des heures normales, appeler Carechem 24 sous (866) 928-0789.

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xi; Irritant

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: néant

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification Aucune information connue.

Éléments d'étiquetage

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Xi Irritant

Phrases R:

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrases S:

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37 Porter des gants appropriés.

WHMIS

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques



Système de classification :

HMS-ratings (gamme 0-4)

(Hazardous Materials Identification System)

HEALTH	1	Santé (effets aigus) = 1
FIRE	1	Inflammabilité = 1
REACTIVITY	1	Danger Physique = 1

 Inflammabilité = 1 | Danger Physique = 1 |

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Substances

No. CAS Désignation

118-90-1 Acide o-toluïque

Code(s) d'identification

Numéro CE: 204-284-9

4 Premiers secours

Description des premiers secours

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

Nom du produit **Acide o-toluique**

(suite de la page 1)

après ingestion : Recourir à un traitement médical

Indications destinées au médecin :

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si ce produit est impliqué dans un incendie, ce qui suit peuvent être dégagées:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas envoyer dans le sous-sol ni dans les terrains

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.

Prévention des risques secondaires: Aucune mesure particulière n'est requise.

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune information connue.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Stocker à l'abri de bases fortes.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 30 mètres par minute.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Indications complémentaires : Aucune donnée

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Maintenir un environnement ergonomique de travail approprié.

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de fortes concentrations

Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :

Utiliser un respirateur avec type N95 (Etats-Unis) ou PE (EN 143) cartouches de sauvegarde pour un contrôle technique. L'évaluation des risques doit être effectuée

pour déterminer si l'air des appareils respiratoires est appropriée. Les équipements uniquement testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées.

Protection des mains :

Gants étanches

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Protection des yeux :

Lunettes de protection.

Protection du visage

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme : poudre cristalline

Couleur : White to pale cream

Odeur : aromatique

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non applicable.

(suite page 3)
CAF

Nom du produit Acide o-toluique

(suite de la page 2)

Modification d'état
Point de fusion : 103-106 °C
Point d'ébullition : 258-259 °C
Température et début de la sublimation : non déterminé

Point d'éclair : 148 °C
Inflammabilité (solide, gazeux) : Non déterminé.
Température d'inflammation : 495 °C
Température de décomposition : Non déterminé
Auto-inflammabilité : Non déterminé.

Danger d'explosion : Non déterminé.
Limites d'explosivité :
inférieure : Non déterminé
supérieure : Non déterminé
Pression de vapeur : Non applicable.
Densité à 20 °C: 1.06 g/cm³
Densité relative. Non déterminé.
Densité de vapeur. Non applicable.
Vitesse d'évaporation. Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : peu soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.
Viscosité :
dynamique : Non applicable.
cinématique : Non applicable.
Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information connue.
Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants
Matières incompatibles:
 Bases
 Agents d'oxydation
Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë : Le Registre des effets toxiques des substances chimiques (RTECS) contient des données sur la toxicité aiguë de cette substance.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : Aucune donnée
Irritation de la peau ou de la corrosion: Provoque une irritation cutanée.
Irritation des yeux ou de la corrosion: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun effet connu.
Carcinogenicity:
 Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.
Toxicité pour la reproduction: Aucun effet connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles du système - exposition répétée: Aucun effet connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles du système - exposition unique: Peut irriter les voies respiratoires.
Risque d'aspiration: Aucun effet connu.
Toxicité subaiguë à chronique: Aucun effet connu.
Indications toxicologiques complémentaires : D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.

12 Informations écologiques

Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
Comportement dans des compartiments de l'environnement :
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques :
Indications générales : Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
 Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
 Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 Consulter les réglementations d'Etat, locales ou nationales pour une élimination appropriée.
Emballages non nettoyés :
Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

No. UN
DOT, ADN, IMDG, IATA Non applicable

Nom d'expédition des Nations unies
DOT, ADN, IMDG, IATA Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport
DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA
Class Non applicable

(suite page 4)
CAF

Nom du produit Acide o-toluique

(suite de la page 3)

Groupe d'emballage DOT, IMDG, IATA	Non applicable
Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	
DOT Polluant marin (DOT):	Non
"Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Marquage selon les directives CEE :

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

Phrases R :

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrases S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37 Porter des gants appropriés.

Prescriptions nationales :

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la US Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act inventaire des substances chimiques.)

All components of this product are listed on the Canadian Domestic Substances List (DSL).

Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) : Non applicable

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon le Règlement (CE) n o de 1907/2006 REACH. La substance n'est pas répertoriée.

REACH - substances pré-enregistrées la substance est comprise

Evaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

Service établissant la fiche de données de sécurité: Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

Acronymes et abréviations:

DOT: US Department of Transportation

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten, Österreich (Ordinance on the storage of combustible liquids, Austria)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

DL50: dose létale, 50 pour cent

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)

OSHA: sécurité et administration de la santé au travail (USA)

NTP: National Toxicology Program (USA)

IARC: International Agency for Research on Cancer

EPA: Environmental Protection Agency (USA)

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3